

Europe : Pour des choix de transformation sociale.

Face à la crise de la construction européenne actuelle, le besoin de contre-propositions hardies cohérentes

Yves Dimicoli

Avec un euro conçu comme monnaie unique au service du marché et des placements financiers, pour une mise en concurrence très accrue de tous les salariés et un rationnement des dépenses publiques sociales, la construction monétaire actuelle tend à détruire le « modèle social » européen alors qu'il faudrait, au contraire, le promouvoir.

Cependant, cette construction connaît aujourd'hui une crise très profonde avec la montée d'oppositions très fortes entre le besoin d'une vive expansion commune des dépenses sociales pour la santé, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la recherche, la culture, les retraites... et l'exigence exacerbée de rentabilité financière et de revenus financiers du capital. Cela bloque la croissance avec les nouvelles technologies et fait exploser les déficits à un point tel que les promoteurs mêmes de cette construction et les dirigeants de l'Union sont amenés à mettre en cause certaines de ses contraintes comme à propos du pacte de stabilité.

C'est dire le besoin de contre-propositions hardies cohérentes et l'espace qui, désormais, s'élargit pour le faire.

Un clair refus du projet de constitution pour faire avancer une nouvelle construction institutionnelle de maîtrise et de dépassement des marchés :

Le projet de constitution veut graver dans le marbre la domination des marchés sur tous les aspects de la vie et de l'avenir des salariés et des citoyens dans l'Union européenne. Pour sécuriser les hauts rendements exigés par les placements financiers et encourager la guerre économique elle ferait proliférer l'insécurité sociale et reculer les droits sociaux nationaux et les libertés collectives.

Au lieu de cela, une Europe sociale, sécurisant et promouvant l'emploi, la formation et tous les moments de l'existence de chacun-e, appelle une maîtrise concertée des marchés, le recul de leur domination et la construction en coopération de leur dépassement graduel.

Cela renvoie à l'exigence d'une nouvelle architecture institutionnelle européenne, au lieu de l'avancée actuelle dans le fédéralisme qui organise, en contrepoint de la domination des marchés, l'éloignement des salariés et des

citoyens des décisions et les dessaisissent, jusqu'au sein de leur nation, de leur région, de leur localité, de tout pouvoir d'intervention, de contre-proposition, de délibération.

L'issue est à rechercher dans une construction institutionnelle nouvelle de maîtrise par les citoyens eux-mêmes, dès le niveau local et régional jusqu'aux niveaux national et européen.

D'où la nécessité d'une mise en cause radicale du traité de Maastricht et de tous les traités de l'Union, pour un nouveau traité dont l'élaboration serait conduite à partir d'expérimentations, d'évaluations et de débats citoyens concertés à tous les niveaux de construction de l'Union.

POUR UNE EUROPE SOCIALE ET LA PROMOTION D'UN NOUVEAU MODELE SOCIAL EUROPEEN :

1 - Vers une Europe sans chômeurs ni précaires avec un système de sécurité commune d'emploi ou de formation pour chacun-e :

Il ne s'agit pas de se contenter de renouveler les politiques d'emploi et de formation de chaque pays et leur coordination dans le cadre des plans d'action pour l'emploi de l'Union européenne issus de « la stratégie de Luxembourg ». Celle-ci, d'ailleurs, est en échec grave au regard de ses objectifs affichés (un emploi ou une formation pour chaque chômeur au-delà de six mois ou d'un an selon son âge).

Il ne s'agit pas non plus de se donner pour objectif le retour au « plein emploi » au sein de l'Union européenne. Cela signifierait que le but serait de maintenir un volant de gens au chômage pour réguler un marché du travail européen entretenant la mise en concurrence des salariés avec les nouvelles technologies. Cela marcherait de paire avec



l'emballage de la précarité, le nivellement par le bas des droits sociaux nationaux, et une convergence à la baisse des taux de salaires.

D'ailleurs, la « stratégie de Lisbonne », ratifiée par J. Chirac et L. Jospin, prétendant organiser le retour au « plein emploi » en 2010 au sein de l'Union, en cherchant à faire de l'Europe, sur cette base, la championne mondiale de l'économie de la connaissance, est un échec formidable.

a) Une sécurité d'activité et de revenu, avec une mobilité choisie :

Il s'agit de viser une tout autre ambition avec la construction progressive d'un système de sécurité commune d'emploi ou de formation à l'échelle de l'Union européenne.

Pleinement réalisé ce système viserait à assurer à chacun - e un bon emploi ou une bonne formation, pour revenir à un meilleur emploi, avec une continuité de revenus et de droits et des passages d'une activité à une autre, maîtrisée par les intéressés.

Le chômage, et son corollaire la précarité, seraient ainsi supprimés dans une sécurité d'activité et une mobilité choisie et de promotion, avec des rotations entre emploi et formation tout au long de la vie active.

b) Changer les institutions existantes sur l'emploi ou la formation :

• Sécuriser les revenus et les activités :

- Garantir de bien meilleures indemnités de tous les chômeurs et des aides spécifiques (transport, logement, santé, enfants...);
- Assurer pour chaque privé d'emploi un retour à l'emploi stable choisi et à temps plein avec, si nécessaire, l'appel à la formation;
- Permettre à chaque salarié précaire de convertir sa situation en emploi stable et correctement rémunéré en prenant appui, si nécessaire, sur la formation;
- Assurer le maintien dans l'emploi avec la garantie d'une continuité du contrat de travail jusque dans l'accès à de bons reclassements choisis;
- Assurer un droit à la formation pour chacun-e tout au long de la vie avec de bons revenus de remplacement;
- Développer des mesures spécifiques de sécurisation et de promotion pour les femmes, les jeunes, notamment ceux issus de l'immigration, les immigrés, les travailleurs âgés, en liaison avec une réduction concertée des temps

de travail à l'échelle de toute la vie et un essor concomitant des qualifications et des salaires.

• Assurer la promotion de chacun-e :

- Par une expansion concertée très forte de la formation continue contre ses inégalités actuelles et ses énormes insuffisances;
- Par l'organisation des passages, sans chômage, d'un emploi à un autre, ou à une formation bien rémunérée pour revenir à un meilleur emploi.

c) Des objectifs chiffrés contraignants de réduction du chômage et de la précarité en France et à l'échelle de toute l'Union :

En matière de création d'emploi, de lutte contre le chômage et la précarité, l'Union avance beaucoup d'intentions mais sans engagement chiffré contraignant et contrôlable et de façon très bureaucratique. Et quand, parfois, des objectifs précis sont avancés, ils ne sont jamais tenus ou bien sont réalisés de façon fallacieuse.

Tout de suite, dans chaque région et bassins d'emploi, on organisera le débat public pour élaborer des objectifs annuels de créations d'emplois et de formation en quantité et en qualité, ainsi que des transformations de situations précaires, pour résorber graduellement et effectivement les privations d'emploi.

Ces élaborations se feront, dans le cadre de conférences régionales, avec les élus, les organisations syndicales et associatives, avec les institutions sociales sur l'emploi et sur la formation, en relation avec les programmes des services publics et ceux des entreprises elles-mêmes.

Elles donneront lieu à la création de coordinations nationales pour concerter et contrôler les réalisations.

Cela se reliera, dans chaque pays, à l'exécution effective et non fallacieuse de la promesse faite par l'Union européenne d'offrir, dans le cadre des plans nationaux pour l'emploi, à chaque chômeur soit un emploi, soit une formation avec des objectifs annuels chiffrés et contraignants.

2 - Sécuriser tous les moments de la vie de chacun-e en cessant de rationner les dépenses publiques et sociales :

a) Des politiques économiques et budgétaires pour répondre aux besoins sociaux de développement :

Il faut dépenser beaucoup plus pour la santé, l'éducation, la recherche, la culture, le logement social et la politique urbaine, les transports collectifs, l'environnement, dans chaque pays et à l'échelle de toute l'Union.

Mais cela bute sur les objectifs chiffrés contraignants du pacte de stabilité limitant les déficits publics à 3% du PIB de chaque pays.

Le rationnement ainsi engendré de la réponse publique aux besoins sociaux de développement bloque la croissance, envenime le chômage, casse l'efficacité des emplois et de la production, accentue les déficits publics et sociaux. La privatisation rampante des services publics non marchands et la mise en cause des bases mêmes de la protection sociale ne font alors qu'aggraver les exclusions et discriminations et la crise d'ensemble.

Un renversement des priorités accordées en pratique à la conduite des politiques économiques et budgétaires et de leur coordination est nécessaire.

b) Abandonner le pacte de stabilité pour une relance concertée des dépenses publiques et sociales:

Le pacte de stabilité a été qualifié de « stupide » par le président de la commission de Bruxelles lui-même. Il faut l'abandonner au lieu de se contenter de l'amender. La relance des dépenses sera un facteur de croissance nouvelle si, de façon concertée et non bureaucratique, avec une évaluation citoyenne et décentralisée de son efficacité, elle est ciblée pour améliorer en quantité et en qualité l'offre de services publics non marchands en matière de santé, d'éducation, de recherche, de culture...et pour sécuriser les retraites par répartition.

Les recettes fiscales et parafiscales supplémentaires engendrées par cette nouvelle croissance permettront alors de résorber graduellement et sûrement les déficits publics et sociaux.

SE DONNER LES MOYENS FINANCIERS POUR UNE EUROPE SOCIALE :

Pour tenir les promesses sociales, il faut des moyens financiers. Une nouvelle utilisation de l'argent des européens, pour répondre aux exigences de sécurisation et de promotion de l'emploi, de la formation, de tous les moments de l'existence de chacun-e est nécessaire et possible.

Cela exige une réorientation profonde du financement public, pour les dépenses sociales, et une transformation radicale de la Banque centrale européenne (BCE), de sa politique monétaire, pour l'essor d'un nouveau crédit bancaire favorable à l'emploi, la formation, une croissance et un développement durables.

1 - L'argent public doit servir à financer l'expansion des dépenses sociales :

Contre les restrictions du pacte de stabilité, et au-delà des petites corrections que les dirigeants de l'Union cherchent à lui apporter, il faut organiser une expansion des dépenses budgétaires des pays de l'Union et de l'Union elle-même avec :

- Des critères d'efficacité sociale contre les gâchis de l'argent public ;
- Un contrôle citoyen décentralisé de l'utilisation de cet argent afin d'en établir l'efficacité du point de vue de l'emploi et de la formation.

Dans le même esprit, on veillera à accroître les moyens et l'efficacité sociale des fonds structurels européens, notamment pour un rattrapage effectif des retards et le recul des inégalités entre pays, régions, bassins d'emploi et de vie, favorisant l'essor de tous.

• Cela appelle une refonte concertée des prélèvements sociaux

Une concertation est nécessaire pour élargir et harmoniser la base des systèmes de protection sociale contre



Le pacte de stabilité a été qualifié de « stupide » par R. Prodi, président de la Commission de Bruxelles lui-même

toute mise en cause des retraites par répartition et toute privatisation de la santé publique.

En France : une réforme des cotisations sociales patronales

Il s'agira de moduler les taux de cotisation patronale, avec l'objectif que la contribution de toutes les entreprises augmente. Celles qui licencient et compriment les salaires se verraient appliquer un taux de cotisation élevé, alors que celles qui développent l'emploi, les salaires et la formation se verraient appliquer un taux de cotisation plus bas, mais sur une masse salariale élargie. Cette réforme structurelle aurait un effet progressif. Dans l'immédiat, nous proposons que les revenus financiers des entreprises et des institutions financières (165 milliards d'euros en 2002) soient mis à contribution au même niveau que les salaires. Leur appliquer le taux de cotisation patronale à l'assurance maladie apporterait plus de 20 milliards d'euros par an au régime général.

En Europe : une harmonisation progressive dans le sens de ces principes

Il s'agira, au-delà des différences institutionnelles entre chaque pays de l'Union, de chercher à harmoniser progressivement les systèmes de prélèvements sociaux dans l'esprit des principes de réformes que nous avançons pour la France.

• Cela appelle une refonte concertée des prélèvements fiscaux :

Une concertation est aussi indispensable pour harmoniser les fiscalités des Etats, non dans le sens d'un désarmement général sous la pression des marchés financiers, comme c'est le cas aujourd'hui, mais pour accroître les ressources publiques en incitant, par l'impôt, à un essor des investissements et des opérations les plus efficaces du point de vue de l'emploi et des qualifications et en pénalisant les placements et revenus financiers. Cela pourrait alors s'accompagner d'une tendance à l'allègement de la charge fiscale pesant sur les ménages aux revenus modestes et moyens.

A l'échelle de toute l'Europe, on cherchera à briser la mécanique infernale de la mise en concurrence fiscale que permet la « libre circulation des capitaux ». Dans ce but des taxations communes de type « Tobin » sur les flux financiers et une « traçabilité » de ces flux, permettant leur contrôle

décentralisé et citoyen dès le niveau des entreprises et des localités, pourraient être organisées.

• ***Cela appelle le soutien de la dépense publique par la BCE :***

La BCE doit soutenir la dépense publique socialement efficace dans l'Union, au lieu de sa prétendue « indépendance » pour mieux être au service de la rentabilité et des marchés financiers. Dans ce but, de nouveaux types de titres et mécanismes publics concertés seront mis en place pour que la BCE puisse, par création monétaire, assurer de façon ciblée un tel soutien.

2 – Un crédit nouveau pour soutenir l'essor de l'emploi et de la formation et faire reculer la dictature des marchés financiers :

• ***Un autre rôle de la BCE***

Le développement d'un tout autre crédit est la base d'une émancipation des marchés financiers et de la domination du dollar. Il peut être considérablement amplifié, dans



l'Union européenne et pour d'autres relations mondiales, par un tout autre rôle de la BCE : elle « refinancerait » massivement, par création monétaire, les crédits sélectifs à taux très abaissés pour les investissements des entreprises en fonction du nombre et de la qualité des emplois programmés. Au

contraire, les taux d'intérêt seraient relevés pour pénaliser les placements financiers.

• ***Des Fonds régionaux et nationaux de promotion de l'emploi et de la formation***

Ces Fonds viseraient des bonifications de taux d'intérêt, c'est à dire des prises en charge par des fonds publics de tout ou partie des intérêts, et aussi des garanties des crédits, pour d'autres relations avec les banques.

Ces Fonds régionaux, à créer dès à présent partout où c'est possible, seraient ouverts à l'intervention des salariés, des citoyens et de leurs élus. Généralisés à toute l'Union, Ils seraient coordonnés et appuyés, dans chaque pays, par un Fonds national décentralisé. En France, celui-ci pourrait recevoir, en plus des dotations de chaque fonds régional, les 20 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales patronales.

Ainsi, des aides actuelles aux baisses de charges salariales et sociales, surtout pour les bas salaires, favorisant les emplois peu qualifiés et la concurrence à la baisse de

tous les salaires, on chercherait à passer à la baisse des charges financières pesant sur les entreprises, sous condition de créations d'emplois et d'essor des formations qualifiantes. Ce principe pourrait être généralisé à toutes les aides à l'emploi en fonction aujourd'hui au sein de l'Union européenne.

• ***Des pôles financiers publics nationaux et européens :***

La monnaie, le crédit sont des biens communs. Cela est mis en cause par la domination des marchés financiers et la privatisation des banques et institutions financières de l'Union, y compris celle des secteurs mutualistes et coopératifs. Elles-mêmes de plus en plus dépendantes, pour leur propre refinancement, du marché des capitaux et très impliquées dans le soutien des placements financiers, elles tendent à rationner systématiquement le crédit pour la croissance réelle et l'emploi. Elles fragilisent ainsi la base même de leurs ressources les plus importantes et les moins coûteuses : les salaires, pensions et retraites.

Il est indispensable, à partir des institutions publiques et mixtes existantes, comme la Caisse des dépôts en France, les caisses d'épargne en Allemagne ou encore la Banque européenne d'investissement (BEI) à l'échelle européenne, de constituer et développer des pôles financiers publics. Ceux-ci, adossés à la création monétaire sélective de la BCE et en partenariat avec les Fonds régionaux et nationaux de promotion de l'emploi et de la formation, seraient chargés d'une nouvelle grande mission de service public du crédit pour sécuriser l'emploi et la formation dans tous les pays de l'Union et à l'échelle de l'Union elle-même.

DES MOYENS REELS POUR L'EUROPE SOCIALE :

• ***Responsabiliser les entreprises sur l'emploi et le social :***

Sur le marché unique européen totalement déréglementé, les grandes entreprises sont de plus en plus déresponsabilisées au plan social, territorial, environnemental et culturel, pour pouvoir accroître sans cesse la rentabilité financière des capitaux de leurs grands actionnaires.

C'est une des raisons fondamentales qui font que l'Union européenne souffre d'un chômage beaucoup plus intense que les Etats-Unis, tandis que la précarité explose avec les bas salaires, l'insuffisance des qualifications et que se creusent les inégalités sociales et territoriales.

Il faut absolument infléchir les gestions des entreprises. Cela requiert de nouveaux pouvoirs d'intervention et de contre-proposition des salariés et des comités d'entreprise et de groupes, faisant avancer, à l'appui des revendications, en liaison avec les populations et les élus, de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale.

Cela requiert aussi de nouvelles politiques d'incitation des Etats, donnant en pratique la priorité à l'essor sécurisé de l'emploi et de la formation, au lieu de chercher tant et plus à abaisser le coût du travail par tête.

Cela serait favorisé par l'octroi de crédits bancaires nouveaux sélectifs. Avec les nouvelles technologies, on viserait des diminutions des coûts, non par la baisse des

salaires, qui seraient au contraire relevés avec les capacités humaines et les dépenses pour elles, mais par la productivité et l'efficacité de tous les facteurs et moyens.

• **Promouvoir de nouvelles entreprises publiques pour le bien commun des européens :**

L'exigence de services publics de qualité accessible à tous requiert l'existence d'entreprises publiques gérées dans un but d'efficacité sociale, assumant une responsabilité sociale et industrielle nationale et européenne, exerçant, en coopération, des missions de sécurisation de l'emploi et de la formation, de promotion, sur chaque territoire, de productions et de services nouveaux, au-delà des missions traditionnelles de services publics et d'intérêt général.

Il faut mettre un terme aux privatisations.

Cela requiert l'accès des entreprises publiques à de nouveaux financements émancipés du marché financier, grâce au crédit bancaire sélectif appuyé par la BCE.

Cela requiert l'introduction de critères de gestion d'efficacité sociale de ces entreprises visant à faire croître, avant tout, non les profits et l'accumulation de capitaux, mais la valeur ajoutée disponible pour le développement des salariés et de toutes les populations, dans chaque pays et à l'échelle de l'Union.

Cela requiert la conquête de pouvoirs d'intervention et de contre propositions des salariés dans ces gestions, au travers de leurs institutions représentatives, en liaison avec les populations et les citoyens des pays et des bassins concernés.

Au-delà des secteurs traditionnels comme l'eau, l'électricité et le gaz, les transports ferroviaires, les télécommunications dans lesquels doit être réaffirmé ou consolidé le caractère public des principaux opérateurs et réseaux, d'autres secteurs appellent le développement de pôles publics d'impulsion et de coopération comme l'audiovisuel, l'environnement, le traitement des déchets, les industries culturelles et de santé...

De véritables réseaux européens d'entreprises publiques assumant une grande mission commune de sécurisation de l'emploi et de la formation sous le contrôle des salariés, des populations et des élus pourraient être constitués, au lieu des privatisations et des mises en concurrence coupe-gorge actuelles.

• **Contre les délocalisations un nouveau type de politique industrielle en Europe et de coopérations avec l'Est et le Sud :**

1 – Organiser la relance de l'effort et le partage des coûts de recherche :

L'Europe a accumulé de très graves retards face aux défis de la révolution informationnelle. Ainsi, entre 1990 et 1998, l'écart cumulé en termes d'investissements en recherche et développement entre l'Union européenne et les Etats- unis a atteint 386 milliards de dollars au prix et taux de change de 1990. Et en 2001, les dépenses publiques d'éducation-formation sont passées à 5% du PIB contre 5,7% en 1990. Désormais on assiste à une véritable fuite des cerveaux vers les Etats-Unis. Tout cela se traduit par une

faible présence relative de l'Union européenne dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Une relance concertée de l'effort de recherche est donc indispensable. Elle requiert l'organisation du partage des coûts et l'impulsion de larges programmes de co-production allant au-delà des insuffisances des programmes actuels de coopération limités le plus souvent aux recherches pré-compétitives.

Si, dans cette perspective, les centres publics de recherche, avec les universités, ont un rôle majeur à jouer, ce qui exige de les promouvoir tous fortement, les entreprises doivent aussi contribuer beaucoup plus à l'effort d'ensemble en coopération, notamment avec la création de nombreuses co-entreprises. Ce qui est en jeu c'est la construction de nouvelles liaisons entre la recherche et la production en Europe pour l'efficacité sociale et non pour le rendement des actionnaires.

Le partage de ces coûts de recherche serait alors d'autant plus facilité que l'on accentuerait l'effort de formation qualifiante multipliant de façon considérable le nombre de salariés et d'usagers susceptibles de maîtriser, avec les nouvelles technologies, le passage des résultats des recherches à des productions et des services nouveaux.

Un effort particulier, avec des programmes pluriannuels ciblés, devra être fait en direction des secteurs industriels les plus utilisateurs de main-d'œuvre afin de mieux les équiper, mieux former, organiser les coopérations entre grands donneurs d'ordre et PME en visant une montée en gamme et en valeur ajoutée des productions de ces secteurs, ainsi qu'une maîtrise de leurs marchés. Cela concerne notamment les industries du textile-habillement, de la chaussure et du cuir, des biens de consommations courantes, mais aussi de nombreux secteurs de l'agroalimentaire, de la métallurgie et de l'électronique.

2 – Organiser une réponse concertée face aux délocalisations et des coopérations de co-développement avec les pays à bas coûts salariaux :

• **Contre-offensive face aux délocalisations**

Avec l'élargissement à l'Est, les risques de délocalisation contre l'emploi et le développement vont s'accroître, alors que, déjà, divers secteurs industriels sont naufragés.

Les grands donneurs d'ordre portent une lourde responsabilité, notamment les grands réseaux commerciaux.

Répondre à ce défi par la pression à la baisse des coûts salariaux ne fait qu'accroître les difficultés. Il faut, au contraire, aujourd'hui, augmenter les qualifications et les salaires pour être efficace avec les nouvelles technologies. Plus on baisse les coûts salariaux, plus on se met en difficulté sur les nouvelles technologies face à la domination américaine. Mais, d'un autre côté, la pression sur les coûts salariaux dans les productions banalisées ne nous amènera jamais au niveau des coûts bulgares, turcs et, plus encore, chinois. Cela ne mettra donc pas fin aux délocalisations vers ces pays.

Il faut, au contraire, chercher à élever dans tous les domaines et sans cesse les qualifications, avec la formation tout au long de la vie, les salaires, la valeur ajoutée produite.

Face aux **décisions de délocalisation**, y compris en direction des Etats-Unis, nous proposons :

- Des **moratoires suspensifs** pour examiner, lors de tables rondes incluant les salariés, leurs syndicats et les élus, la situation et voire si existent des possibilités alternatives de traitement des difficultés invoquées pour délocaliser ;
- La menace de faire rembourser par les employeurs concernés toutes **les aides publiques** dont ils ont pu disposer jusqu'ici, y compris pour passer aux 35 heures ou en matière de taxe professionnelle, pour qu'ils acceptent de négocier ;
- L'abaissement, par bonification de taux d'intérêt, du **coût du crédit** pour les investissements éventuellement nécessaires de modernisation en fonction d'engagements chiffrés et contrôlables sur l'emploi et la formation ;
- Une intervention de l'Etat sur les **donneurs d'ordre** pour les contraindre à adopter des comportements plus coopératifs.

Face **aux risques de délocalisation**, nous proposons de prendre des décisions immédiates et à plus long terme de sécurisation concernant tous ceux qui pourraient en être victimes. Cela pourrait concerner des mises en formation avec maintien à niveau des revenus à partir d'un **Fonds spécial de protection et de promotion des salariés**. Cela permettrait, sans chômage, de réaliser les modernisations nécessaires ou d'assurer de bons reclassements choisis avec l'expansion d'activités fondées sur les nouvelles technologies et les services correspondants.

• **Sécuriser l'emploi et la formation des diverses parties en cause**

Il est nécessaire, dans plusieurs domaines, de décréter en Europe un « **état de crise manifeste** » pour organiser les coopérations, jusqu'à des coproductions au sein de l'Union européenne mais aussi avec les pays de l'Est et du Sud, afin de mettre en œuvre de vastes **programmes communs de formation et de recherche** appuyés par le budget de l'Union et la BCE, dans un but de co-développement des peuples.

UNE CONSTRUCTION POLITIQUE POUR UNE EUROPE SOCIALE :

La crise très profonde de la construction européenne actuelle montre l'impasse et l'illusion du projet fédéraliste avec un super Etat supranational. Cela en effet s'oppose aux économies nationales et met gravement en cause les nécessaires cohérence et maîtrise nationales.

Il faut une tout autre ambition politique pour l'Europe en cherchant à impulser l'émergence, à l'échelle de l'Union, d'une véritable démocratie participative et d'intervention depuis les niveaux local et régional dans chaque pays, avec une décentralisation effective des pouvoirs d'orientation vers les salariés, les citoyens, les élus. Cette construction ferait alors des niveaux nationaux et européens des cadres pour la concertation de toutes ses interventions.

Cette construction concernerait quatre ensembles de progressions, appuyés sur des financements :

• **Au niveau des institutions sur le chômage, l'emploi et la formation :**

Il s'agirait de beaucoup accroître les pouvoirs des syndicats, associations de chômeurs, de précaires, etc., des intéressés eux-mêmes à organiser, avec des appuis des élus de terrain. Ils se relieraient à de nouvelles définitions des rôles des employeurs et des pouvoirs publics, pour de nouvelles procédures. Pour la France, par exemple, cela s'inscrirait dans une vaste réforme d'ensemble de l'Unedec et de tout le système public d'emploi-formation, avec un nouveau type de paritarisme.

• **Au niveau des entreprises et des établissements :**

Il faut des pouvoirs des travailleurs, de leurs élus et notamment des comités d'entreprise, de contrôle et aussi de propositions alternatives dans les gestions, avec de nouvelles instances publiques et sociales d'arbitrage.

Dans l'immédiat, il s'agira de pouvoir imposer des moratoires suspensifs sur les décisions de suppressions d'emploi, de restructuration et de délocalisation pour des propositions alternatives aux licenciements, obligatoirement prises en compte dans les négociations, jusqu'aux arbitrages nécessaires.

Il s'agira, simultanément, pour les salariés, les comités d'entreprise et de groupes, de disposer de pouvoirs effectifs sur les reclassements.

Au-delà, il s'agira de permettre en pratique aux salariés et à leurs institutions représentatives d'intervenir très en amont face aux problèmes éventuels.

Un nouveau statut des entreprises européennes serait nécessaire pour les ouvrir à ces pouvoirs effectifs d'interventions des travailleurs, comme à de nouveaux groupements et coopérations entre elles.

• **Au niveau des pouvoirs et des droits collectifs et personnels de chacun :**

Il s'agira d'instituer :

- des droits de tirage très étendus et croissants pour la formation continue de chacun-e tout au long de la vie ;
- de nouveaux types de contrats à durée indéterminée pour tous et reconductibles, sans interruption des droits et sans chômage, pour le passage d'une entreprise à une autre ou à une formation pour revenir à l'emploi, avec un statut légal pour sécuriser les parcours professionnels, en liaison avec le nouveau statut des entreprises.

• **Au niveau des institutions européennes elles-mêmes :**

Il est nécessaire de remettre en cause le principe actuel d'indépendance de la BCE. Elle pourrait, au contraire, être contrôlée et orientée par une réunion du Parlement européen et des parlements nationaux.

Ces derniers, en dialogue avec leur banque centrale nationale respective au sein du Système européen de banques centrales, disposeraient d'un pouvoir de modu-

lation de la distribution du crédit dans leur pays, grâce à la possibilité de bonifications publiques d'intérêt.

Simultanément, il s'agira d'ouvrir tout ce champ à l'intervention des salariés, des comités d'entreprise et de groupes nationaux et européens, des syndicats, des associations, des élus, avec le pouvoir de proposer des projets d'emploi et de formation, de développement des activités, susceptibles de solliciter, sur le terrain, le crédit de banques.

Une concertation de toutes ces interventions décentralisées pourra alors être organisée jusqu'au niveau européen, avec une transformation profonde du Comité économique et social européen et du Comité des régions.

Il s'agira au total d'avancer dans l'invention et la conquête d'un nouveau type de construction confédérale de l'Europe permettant de maîtriser et de commencer à dépasser les marchés de façon concertée et décentralisée.

UNE EUROPE RENDANT POSSIBLE UN AUTRE MONDE :

La construction actuelle de l'Union européenne enferme ses pays membres dans une rivalité interne accrue et un face à face inégal avec les Etats-Unis qui la coupent du monde en développement vis à vis duquel elle tend encore plus à être prédatrice.

C'est que cette construction encourage les comportements les plus anti-sociaux, anti-nationaux et anti-européens du capital à l'échelle de toute l'Union.

Cherchant, en effet, avec l'euro actuel, à rivaliser avec l'impérialisme dominant sur son point fort, la domination financière et, avec les pays émergents sur les bas coûts salariaux, l'Union européenne contribue, en se minant elle-même, à accentuer les rejets et l'insécurité sociale mondiale.

Il est urgent, pour l'Europe, de reconsidérer ses alliances stratégiques et de se doter d'un nouveau concept global de sécurité commune. Celui-ci devrait avoir pour priorité la sécurisation de l'emploi et de la formation pour un co-développement pacifique de toute l'Humanité, base fondamentale pour prévenir les conflits, éradiquer le terrorisme et développer une culture de paix.

• *L'euro pour un nouveau « plan Marshall » non dominateur :*

A partir de l'Union européenne, ou de pays de l'Union comme la France, on pourrait chercher à organiser de très nouvelles coopérations avec les pays en développement et émergents.

Dans cette perspective seraient mises en place de nouvelles aides publiques européennes qui, dans l'esprit de ce qui serait une nouvelle aide Marshall, mais non hégémonique, s'effectueraient par création monétaire de la BCE.

Ces aides nouvelles conditionneraient des crédits permettant l'essor des productions nationales, des emplois et des formations dans les pays ainsi aidés. Ceux-ci achèteraient alors les équipements nécessaires aux pays européens dans le cadre de protocoles très nouveaux de coopérations. Cela conduirait à une tout autre utilisation de l'euro.

• *Pour une nouvelle monnaie commune mondiale de coopération :*

Sur ces bases, l'Union européenne pourrait intervenir pour des transformations très profondes du système monétaire international et des conditions de financements à partir de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Il s'agirait, ce faisant, de construire une monnaie commune mondiale de coopération pour un co-développement.

Aujourd'hui, en effet, le dollar joue le rôle de monnaie commune mondiale de fait. Mais c'est pour le compte de la domination des Etats-Unis qui disposent ainsi du pouvoir exorbitant de lever un énorme impôt mondial sur la planète via, particulièrement, les importations de capitaux.

Rivaliser avec le dollar, pour partager avec lui ce statut dominant, en cherchant à promouvoir une monnaie attractive pour les placements financiers, conduit dans le mur. C'est ce qui se passe avec l'euro tel qu'il a été lancé : que sa valeur chute face au dollar ou qu'elle grimpe, les difficultés sont toujours aussi considérables pour les Européens et le monde en développement.

Aussi l'Europe pourrait jouer un tout autre rôle dans les négociations et pratiques internationales pour que soit produite à partir des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI une nouvelle monnaie commune mondiale à partir de laquelle tous les peuples de l'Humanité pourraient partager un pouvoir monétaire effectif susceptible de permettre à chacun d'impulser chez lui et avec les

autres un nouveau crédit sélectif favorable à l'essor d'opérations sécurisant l'emploi, la formation, tous les moments de l'existence de chacun-e dans le monde.

• *Promouvoir les biens communs à l'Humanité :*

Simultanément, il s'agira que l'Europe contribue à une refonte en profondeur et une démocratisation radicale de toutes les institutions économiques et commerciales internationales, pour une maîtrise progressive de dépassement des marchés. Il s'agira particulièrement de promouvoir les biens communs à toute l'humanité à partir de réseaux mondiaux, zonaux, nationaux et régionaux de services publics de qualité et du développement de nouvelles entreprises publiques et de leurs partenariats intimes à l'échelle de toute la planète. ■



Une Europe rendant possible un autre monde